

VOEUX DU MAIRE : vendredi 9 janvier 2015, Marie-Annick BOUÉ, Maire du Theil de Bretagne Offrait ses vœux à la population en présence des Membres du Conseil Municipal

Je voudrais saluer la présence de notre députée Mme Isabelle Le Callennec, du Président de la CCRF Luc Gallard, M. André Egu, du Major Sizun, du lieutenant des pompiers. M. le Sénateur Dominique de Legge et M. le Ministre Pierre Méhaignerie : excusés.

Je ne voudrais pas passer sous silence l'acte de barbarie qui a été perpétré au siège de Charlie Hebdo et qui nous a tous ébranlé. Soyons unis et solidaires pour que perdure cette liberté d'expression qui est le fondement même de notre République. Rendons hommage aux 12 victimes de cet attentat.

Depuis mars 2014, un nouveau Conseil municipal s'est mis en place. Parmi les 19 conseillers municipaux, 11 nouveaux ont rejoint l'équipe, s'impliquant dans diverses commissions de travail. Cinq adjoints m'accompagnent et je peux vous assurer qu'ils ont à cœur de s'investir pleinement dans leurs missions.Jean-Louis Cocault Adjoint à l'espace rural, à la voirie et à la gestion du service technique. Albert Boucaud : Adjoint à l'urbanisme et à la gestion des bâtiments communaux. Geneviève Ferré : Adjointe à la communication et au cadre de vie. René Raison : Adjoint aux finances, à la vie scolaire, au Centre de Loisirs. Catherine Forestier : Adjointe à la culture, la jeunesse et la vie associative. Eric Gendreau, Eric Peltier, Philippe Peltier, Stéphane Thomas, Gaëlle Luce-Oubry, Laure Robert, Stéphanie Lerebours, Marie Trébon, Emilie Rabouin, Muriel Scolan, Martine Savouré (absente), Christophe Lecomte, Benoît Clément.

Voici les faits marquants de l'année 2014. Une rencontre conviviale a été organisée avec le personnel communal (9 agents) et les 5 adjoints pour présenter leur rôle, leurs missions et dire combien leur collaboration est indispensable et appréciée pour assurer le bon fonctionnement de la commune.

Soucieuse de l'avenir des jeunes, j'ai souhaité inviter une classe de chaque école à la mairie, accompagnée de l'adjoint en charge des affaires scolaires. En premier lieu, **les élèves ont visité la mairie** et le service administratif. Ils ont ensuite participé à une mise en situation dans la salle du conseil municipal. Un élève a été désigné pour endosser l'écharpe de maire afin de présider la séance. Enfin, une vidéo sur le fonctionnement de la commune a été projetée, précisant les droits et les devoirs de chacun au sein de la collectivité. **Un dispositif « argent de poche »** pour les jeunes de 16 à 18 ans a été mis oeuvre cet été. Ce sont une quinzaine de jeunes qui ont effectué divers travaux venant en aide aux agents communaux moyennant rétribution. La première préoccupation du mandat a été de **mettre en place les nouveaux rythmes scolaires** obligatoires pour l'école publique au 1^{er} septembre 2014. L'école privée a reporté d'un an l'application des TAP (temps d'activités périscolaires). Nous avons souhaité mettre à contribution le Centre de Loisirs existant « Crocq'vacances », afin de pérenniser cette structure offrant des prestations de qualité. Les enfants de la maternelle sont encadrés par les ATSEM assurant des jeux d'éveil en fonction de leur rythme. Les TAP sont dispensés le vendredi après-midi à raison de 3H. Nous avons reçu un avis favorable pour appliquer cette nouvelle réforme de la loi Hamon par un courrier émanant de l'Académie de Rennes en date du 18 juin. Ce dispositif nous engage pour une période de 3 ans. Sur un effectif de 112 élèves, la fréquentation de ces activités s'élève à 77%. Le comité consultatif a recueilli les premières impressions : Satisfaction sur la qualité des activités, et satisfaction des enfants. Le coût par enfant s'élève à 240€. Concernant l'Ecole Privée, pour l'application des TAP au RPI LeTheil-Coësmes, un groupe de travail doit se mettre en place pour étudier ce dossier. Ce dispositif pourrait être opérationnel à la rentrée 2015.

Suite au classement de la Chapelle de Beauvais et de la croix inscrites au titre des monuments historiques nous travaillons avec un bureau d'études « Atelier et Découverte ». Il permettra de modifier le périmètre de protection exigeant des recommandations ou des observations au titre du patrimoine et de l'architecture.

Concernant la vie associative : un changement est intervenu le 6 juin 2014. Un nouveau **club de football Essé-LeTheil** a vu le jour suite à la fusion des 2 associations. Ce sont près de 80 licenciés inscrits. Nous avons accueilli le président David Burget, son vice-président Fabien Houget et ses membres pour faire connaissance et signer une convention sur les modalités d'utilisation du Stade André Hoisnard.

En septembre, « **Tout le Theil à vélo** » organisé par le comité des fêtes a connu un vif succès. Cela a permis de découvrir la forêt et ses environs. Le comité des fêtes sous l'égide de son président Marc Sorin, nous prépare une 3^{ème} édition de « **Mémé dans les orties** » pour le **dimanche 24 mai 2015**. Une échappée belle dans les allées du Château de la Rigaudière. Tout un programme s'articulant sur le végétal et les jeux buissonniers. Prenez date.

Une récompense a été attribuée par les Myriades de Coësmes. L'association « **Chemins et randonnées Retiers-Le Theil** » présidée par JL Cocault s'est vue décerner un trophée concernant une heureuse initiative dont l'instigatrice est Michèle Clouet. Il s'agit de la mise en place d'une randonnée hebdomadaire qui rencontre un vif succès avec à la clé près de 60 adhérents.

Au niveau culturel : Pour la 3^{ème} édition au Pays de la Roche aux Fées, le 6 septembre Le Theil a répondu présent à l'invitation de « **Couleurs de Bretagne** » pour accueillir 49 peintres en tout genre. Ils ont posé leur chevalet pour saisir un trait de notre commune, nous donner une vision picturale et une autre lecture de notre cité. Vous pouvez d'ailleurs admirer quelques tableaux ici même exposés. Le 11 octobre, la Cie Cosnet donnait en spectacle « **La casquette du dimanche** » où Patrick Cosnet croquant avec verve le monde rural nous a évoqué différentes scènes satiriques. En première partie, le groupe musical la Musarde, nous enchantait par son répertoire éclectique. Ce fut un moment de détente très apprécié du public.

Parlons projets : Un comité de pilotage étudie l'**implantation d'un plateau multisports** dédié aux écoles et aux loisirs. Le parc du Lavoir semble être le lieu idéal pour répondre en toute sécurité aux activités des enfants.

L'effacement des réseaux et la réfection de la voirie rue des Acacias sont programmés pour 2015. Les mêmes travaux seront ensuite réalisés rue des Perrières et rue du Verger.

La commission finances aura à définir le prix de **vente de la boulangerie**. En effet suite à la demande de Mr et Mme Ollivier d'acheter la boulangerie appartenant à la commune depuis 2006, le CM a donné son accord pour procéder à cette vente.

En matière d'urbanisme, le **Pôle enfance jeunesse**, dont l'implantation se situera sur l'Espace de la Millière, fera l'objet d'une DUP (déclaration d'utilité publique). En attendant les conclusions de cette enquête, un groupe de travail étudiera l'aménagement de cet espace avec les différents partenaires concernés, pour en assurer une meilleure fonctionnalité. Le lotissement des Croisettes de 55 lots s'achève. A ce jour, 2 lots sont disponibles.

La commune viabilisera puis commercialisera cette année 4 lots dans l'agglomération d'environ 400m² : 2 lots rue Abbé Maingnan et 2 lots rue des Acacias. La zone d'activité du Bourg Neuf dédié à l'artisanat, commerce ou service dispose d'1 lot de 3000 m² situé en bordure de l'axe Rennes -Angers.

Ainsi, pour poursuivre son essor en matière de constructions, la commune devra se pencher sur l'acquisition de terres pour se constituer une **réserve foncière**, sachant que la nouvelle réglementation risque de remettre en cause certains zonages.

Il faut savoir qu'en juillet 2015, la DDTM (service de l'Etat) n'instruira plus les permis de construire. A l'unanimité, les communes de la CCRF ont voulu confier cette mission au Syndicat d'urbanisme de Chateaubourg. Le comité syndical a donné un accord de principe pour l'**instruction des autorisations de construire** et un groupe de travail de préfiguration doit se mettre en place en janvier. A mon avis, cela semble la solution la plus pertinente compte-tenu du SCOT (schéma de cohérence territoriale) et du P.L.U. (plan local d'urbanisme). La **baisse des dotations** prévue par l'Etat laisse présager des incertitudes quant à la faisabilité des projets des communes. C'est la raison pour laquelle un échancier d'investissements s'impose pour programmer les projets le plus judicieusement possible. En effet, sur 4 années nous allons devoir contribuer au redressement des finances publiques de l'Etat. Pour 2014, notons une baisse de dotations de 7000€, pour 2015 ce sera 17400€, le total de cette baisse pourrait atteindre environ 100 000 € sur 4 ans (de 2014 à 2017).

Au niveau de la CCRF. Un **schéma de mutualisation** est à mettre en oeuvre entre communes et intercommunalité. Des propositions seront étudiées en concertation avec les communes en matière de partage de services, de moyens humains, de matériel, d'équipements sportifs, de groupements de commandes et autres. De ce schéma dépendra le montant de dotation globale de fonctionnement. Malgré tout la commune doit raisonner ces investissements et assurer des services à la population digne de ce nom. C'est la tâche qui nous incombe.

Un grand merci à tous les acteurs de la commune : aux élus de l'équipe précédente et aux élus en place, au personnel communal, aux associations, aux bénévoles, collaborateurs, partenaires et autres. Votre contribution est appréciée. Chacun à sa manière participe au bon fonctionnement de notre cité.

J'adresse à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année. Que cette nouvelle année 2015 vous apporte bonheur, santé, et succès dans vos projets les plus chers.

Votre Maire,
Marie-Annick BOUÉ.

LES CARTES EN FÊTES !!!!
DIMANCHE 8 FÉVRIER 2015 — A PARTIR DE 14H00
SALLE COMMUNALE DU THEIL DE BRETAGNE
ENTRÉE LIBRE

VENEZ EN FAMILLE,
AMIS AVEC VOS JEUX



Vente de crêpes, gâteaux, boissons....
Organisé par le comité consultatif culturel du Theil de Bretagne au profit d'une association caritative.
Renseignements 06.24.54.32.90//02.99.44.12.25

COMITÉ DES FÊTES

Vous souhaitez participer à la vie locale ? Rencontrer des gens et partager des moments forts de la commune ?

Le **COMITÉ DES FÊTES** recherche des **BÉNÉVOLES** pour les différentes manifestations prévues en 2015 : Mémé dans les orties, Moules-frites, Tout le Theil à vélo.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le **samedi 28 février 2015 à 9h30** salle Rosalie Lebreton. Vous êtes tous bienvenus. Contact : Marc Sorin 06.12.26.18.95/ comitedesfetesduthuil@orange.fr.

BIBLIOTHÈQUE

Coup de cœur !

« Ça peut pas rater » de Gilles LEGARDINIER

J'en ai ras le bol des mecs. Vous me gonflez ! J'en ai plus qu'assez de vos sales coups ! C'est votre tour de souffrir ! Ma voix résonne dans tout le quartier. Et là, trempée, titubante, épuisée, je prends une décision sur laquelle je jure de ne jamais revenir : je ne vais plus rien leur passer. On remet les compteurs à zéro. On renverse la vapeur. Je vais faire payer ce fumier. Chaque joueur doit vous donner mille baffes. Je vais me venger de tout. Puisque aucun bonheur ne descendra d'un ciel illusoire, je suis prête à aller chercher le peu qui me revient jusqu'au fond des enfers. La gentille Marie est morte, noyée de chagrin. À présent, c'est la méchante Marie qui est aux commandes. À partir de maintenant, je renvoie les ascenseurs et je rends la monnaie de toutes les pièces. Les chiens de ma chienne sont nés et il y en aura pour tout le monde. La vengeance est un plat qui se mange froid et je suis surgelée. La rage m'étouffe, la haine me consume.

Les horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, jeudi 15h-18h, samedi et dimanche 10h30-12h30. **ATTENTION**

FERME LE MERCREDI (à partir du 1^{er} Février 2015)

Contact 02.99.43.73.55 bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

ASSOCIATION CHEMINS RANDONNÉES
RETIERS-LE THEIL -

Planning des randonnées – FÉVRIER 2015

Covoiturage à 13h45, parking Miescisko à Retiers—Départ randonnée : 14h00

- **Samedi 7 février** : Chemins et petites routes Retiers-Arbrissel. Départ place de l'Eglise d'Arbrissel. Distance 12 kms. Durée 2h40. (Possibilité réduire à 10 kms) ;

- **Samedi 14 février** : Circuit des Manoirs à Thourie. Départ parking de l'Etang à Thourie. Distance : 9.6kms. Durée : 2h.

- **Samedi 21 février** : Sur les crêtes à Retiers. Départ village de la Forge Cochais. Distance 10,5kms. Durée : 2h15.

- **Samedi 28 février** : Circuit des braconniers à Drouges. Départ village des Pierres à Drouges. Distance 11,7 kms. Durée : 2h30.

Renseignements : Jean Louis Cocault : Tél 06.31.23.81.96 ou Michelle Clouet : tél 06.84.40.78.36.

AGENDA 2015

Samedi 7 février : assemblée des Anciens Combattants à 14h Salle Communale.

Samedi 7 février : choucroute - Club de football Essé-Le Theil.

Mardi 24 février : concours de belote du Club de la Joie.

Judi 26 février : soirée échanges MSA « *Perturbations électromagnétiques...quels impacts sur la santé ?* » Salle Polyvalente de Retiers à 20h00.

TRAVAUX A VENIR

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil nous informe qu'ils vont prochainement procéder au renouvellement de la conduite du réseau eau potable ainsi que les branchements sur les **rues des Accacias et des Perrières**. Ces travaux seront réalisés avant le passage de l'entreprise chargée de l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques.

Merci aux riverains pour leur compréhension pour les nuisances et dérangements occasionnés durant cette période.

Jean Louis COCAULT Adjoint Voirie et Réseaux

A FOND LA GYM

En ce début d'année 2015, l'équipe « **A FOND LA GYM** » vous souhaite une bonne année ainsi que la santé. Et quoi de mieux que de faire un peu de sport pour tenir nos engagements 2015 : de ce fait, vous pouvez encore vous inscrire le jeudi de **14h00 à 15h00 ou de 19h30 à 20h30**.

Pour les 2 trimestres restant, la cotisation sera de 60 € (certificat médical demandé). Contact : Laurence Boussin 06.63.73.66.32

NOUVEL ARTISAN

Nouveau au Theil de Bretagne **SARL GIBOIRE Carrelage** : Mickaël Giboire, artisan carreleur, vous propose ses services pour la pose de carrelages, faïences, terrasses, douches à l'italienne. Renseignements au 06.08.75.10.52 ou mickael.giboire@orange.fr.

SMICTOM Sud-Est 35 : Réservez votre composteur

Dès à présent, réservez un composteur en bois de 300 litres (20€) ou 600 litres (30€). La première session de distribution aura lieu en mars. Le jour de la remise, une formation vous sera donnée par un professionnel du compostage.

Informations 02.99.74.44.47 - contact@smictom-sud-est35.fr - www.smictom-sudest35.fr

FORMATION BAF

La Communauté de Communes organise du **9 au 16 février 2015** à Essé une session de formation au BAF. Informations : Didier DELAUNAY, responsable Pôle petite enfance/enfance/jeunesse au 02.99.43.64.87 ou mail : didier.delaunay@ccprf.fr

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
DES ATELIERS MOTRICITE AU THEIL DE BRETAGNE

De février à mai 2015, le RAM propose des matinées de motricité pour les enfants de quelques mois à 3 ans, accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent, assistant maternel).

Dates : **Judi 5 février, Lundi 2 mars, Judi 9 avril et Judi 28 mai** – 2 groupes de 10 enfants par matinée 9h30-10h15 / 10h30-11h15 - salle de motricité du Complexe polyvalent.

Gratuit sur inscription auprès du RAM au 06 80 18 05 14 ou par mail ram@ccprf.fr

Samedi 28 février : Formation PSC1 "Prévention et secours civiques de niveau 1" pour les assistant(e)s maternel(le)s du Pays de la Roche aux Fées à la Maison du Développement à Retiers. Inscriptions jusqu'au 13 février auprès du RAM.

A LOUER

A compter du 1^{er} février 2015, logement type 3 en duplex. Renseignement à la Mairie, 02.99.47.74.07.

Parution le lundi 26 janvier 2015
Pour Infos-Le Theil n° 199 articles à déposer pour le **15/02/2015** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick BOUÉ
Rédaction et impression : Secrétaire

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

